

de cinquante à cent, ne paient que 28 centins. Quant à ceux qui ont cent abonnés et au-delà, ils ne paient que 25 centins. Ceux qui ont une douzaine ou plusieurs douzaines, ont droit à la troisième copie, comme prime.

Nous avertissons que tous les abonnements commencent en avril. Les personnes abonnées en d'autre temps, doivent nous en donner avis. Nous leur expédierons les Nos. nécessaires pour compléter l'année où elles se sont abonnées.

Pour les abonnements nouveaux, il faut écrire *très lisiblement, très exactement et très complètement* l'adresse.

M. L. F. Trudel, ancien libraire, 142, rue Richelieu, faubourg St. Jean. est nommé agent pour la ville de Québec.

—ooo—
DÉCLARATION.

Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces " Annales " n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église Catholique Apostolique Romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

—ooo—
LA SAINTE MESSE.

C'est avec bonheur que nous continuerons à offrir fidèlement, chaque lundi de chaque semaine, le très-saint sacrifice en faveur de nos